

Fédération Syndicale Unitaire VAR



Mobilisé.es pour la fonction publique !

Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas. Cette réflexion de Jean Jaurès raisonne chez tous les fonctionnaires. Celles et ceux qui portent, à bout de bras, un système étouffé par des années de restrictions, de casse, de fermetures de services, de suppressions de postes, de destruction des formations, de blocage des salaires, de missions vidées de sens.

C'est donc par une nouvelle journée de grève que les fonctionnaires se sont mobilisé.es à Toulon et Draguignan comme dans tout le pays le 19 mars.

Attaché.es à rendre le meilleur service au bénéfice du public, continuons de nous faire entendre par tous les

moyens possibles. Car la période qui s'ouvre est semée d'embûches pour le monde du travail. L'explosion du front républicain se traduira incontournablement par des attaques sans précédent contre les droits sociaux, la fonction publique et ses salarié.es. La FSU appelle chacune et chacun à se tenir informé.e, à échanger avec les collègues sur son lieu de travail et à participer aux prochaines actions. Il y a urgence à organiser la riposte !

Emmanuel TRIGO
Secrétaire général de la FSU du Var

SOMMAIRE

- p 2 : Education.
- p 3 : Pétition éducation dans le Var.
- p 4 : CESER.
- p 5 : 8 Mars.
- p 6 : PSC.
- p 7 : Retraité.es.
- p 8 : FSU et CGT.

Janvier, Février, Mars
2024

Trimestriel N° 108
Directeur de la publication
Emmanuel TRIGO
N° de commission paritaire :
0922 S 05032
Perfectmix
06270 Villeneuve-Loubet
Prix au numéro 0,76 €

Les conditions de l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur s'améliorent

C'est une des conclusions de la dernière enquête « Génération », publiée en 2022 et conduite par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) qui fait le point sur les évolutions récentes auxquelles sont confronté.es les diplômé.es du supérieur au moment de décrocher leur premier emploi. Les jeunes sorti.es en 2017 du système éducatif et interrogé.es à la fin de 2020, soit trois ans après leur arrivée sur le marché du travail sont en moyenne plus diplômé.es que leurs prédécesseur.es (celles et ceux sorti.es en 2010) et ont un accès à l'emploi à durée indéterminée [EDI] plus rapide et plus fréquent au cours des trois premières années de vie active. Autres informations livrées par cette enquête : environ la moitié des jeunes entrant.es sur le marché exercent un emploi sans lien direct avec leur formation initiale et une part croissante des enfants issus des milieux populaires accède à l'enseignement supérieur. Toutefois, cet accès reste très marqué socialement : 55 % des enfants de deux parents cadres deviennent diplômé.es de l'enseignement supérieur long, quand c'est le cas de seulement 11 % des enfants issus de famille à dominante ouvrière.

L'inquiétante explosion des maladies sexuellement transmissibles en Europe

Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies décrit en effet dans plusieurs rapports publiés le 7 mars, une « vague inquiétante » d'infections sexuellement transmissibles (IST). Les signalements d'infections bactériennes à chlamydia – ou chlamydioses – ont augmenté de 16 % entre 2021 et 2022, tandis que la hausse a atteint 48 % pour la gonococcie et 34 % pour la syphilis. Ces trois IST ont provoqué respectivement 216 000, 70 000 et 35 000 cas confirmés en 2022. Ainsi, le taux d'incidence des chlamydioses a augmenté en France de 16 % entre 2020 et 2022, atteignant 102 cas pour 100 000 habitants. La hausse atteint 91 % pour la gonococcie et 110 % pour la syphilis (respectivement à 44 et 21 cas pour 100 000 habitants). Au moins une partie de la hausse des IST constatée en Europe, qui concerne beaucoup les jeunes, peut être imputée aux progrès du dépistage mais également aux lacunes de l'éducation à la sexualité, ainsi qu'à la banalisation des rapports oro-génitaux.

Benoit CASALS



NON au choc des savoirs OUI au choc des moyens dans l'Education Nationale !



Les écoles et établissements du Var n'ont pas besoin de mesures stigmatisant les élèves, augmentant les inégalités et dégradant encore et toujours les conditions de travail. L'Education Nationale a par contre besoin de moyens supplémentaires permettant à toutes et tous de réussir.



Dans le 1er degré, malgré une dotation positive, le compte n'y est pas...

En effet, malgré une dotation positive de 37 postes pour préparer la rentrée 2024, le compte n'y est pas et la prochaine rentrée s'annonce difficile dans de nombreuses écoles. Lors de cette préparation, la FSU a demandé, entre autres, l'ouverture de 87 classes, 59 postes d'enseignant.es RASED et plus d'une centaine de postes d'enseignant.es remplaçant.es. Le DASEN a donné une réponse positive concernant l'ouverture de 18 classes (contre 15 fermetures !) et 15 emplois d'enseignant.es remplaçant.es. Aucun poste de RASED ne sera créé en 2024, sachant qu'il manque des places dans le circuit spécialisé et des AESH. Une fois de plus, les enfants les plus en difficultés seront les plus impactés par ce manque criant de moyens. Devant cette situation inacceptable, toutes les organisations syndicales élues ont voté « contre » ces décisions de carte scolaire lors du CSAD (Comité Social d'Administration Départemental) et du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale).

Dans le second degré, après une succession d'annonces contradictoires, les textes piliers du « choc des savoirs » sont parus dimanche 17 mars au Journal officiel. Ils portent sur l'organisation des enseignements au collège, sur la Prépa-Seconde et sur le redoublement. L'expression « groupes de niveau » n'y figure plus, mais c'est pourtant la « modalité » de regroupements inter-

classe qui est retenue dans le texte de l'arrêté, sans aucune ambiguïté. De plus, le maximum de 15 élèves pour le groupe dit « faible » ne figure pas dans l'arrêté. Le SNES-FSU s'oppose à l'ensemble de ces mesures iniques et appelle à amplifier la mobilisation pour les combattre.



En ce qui concerne les moyens, la balance des postes prévue par la Dsden est de plus 3 postes en lycée et plus 15 postes en collège. La balance positive en collège est uniquement due aux moyens mis pour l'application du choc des savoirs en français et mathématiques et ne correspond pas à l'augmentation des effectifs en collège à la rentrée 2024. Un point sur la situation catastrophique de la discipline technologie : neuf suppressions dans le département et des conditions d'enseignement dégradées pour un grand nombre de collègues avec des compléments de service dans un autre collège. Quant à la dotation pour les classes de lycées pré bac, elle a été ponctionnée pour mettre en place le « choc des savoirs » et la réforme dans les lycées professionnels. Les classes en lycées seront une nouvelle fois surchargées !



Des mobilisations varoises unitaires

Toutes les organisations varoises de l'Education Nationale se sont unies et sont rentrées ensemble dans l'action pour dénoncer ce manque inacceptable de moyen ! Outre les journées de grève nationale du 1er février et du 19 mars, ces organisations syndicales ont appelé à une journée de mobilisation le 21 février devant la DSDEN à Toulon et elles ont lancé une pétition varoise réclamant plus de moyen (voir ci-contre).

Dominique QUEYROULET,
Cédric TURCO



Education Nationale dans le Var

Il faut des moyens supplémentaires !

Alors que se prépare d'ores et déjà la rentrée scolaire de septembre 2024, la situation est alarmante dans les écoles et établissements du Var. Quelques chiffres officiels du Ministère pour avoir un aperçu :

- ✓ Dans les écoles **maternelles et élémentaires**, **173 postes d'enseignants sont occupés par des contractuels**, sans formation. 2 d'entre eux ont démissionné depuis la rentrée.
- ✓ Les écoles **maternelles et élémentaires du Var comptent 1967 journées de classes non remplacées** entre le 1er septembre et le 17 novembre 2023 : il manque des remplaçants titulaires. La situation est similaire dans les collèges et les lycées.
- ✓ **23 AESH** (accompagnant les enfants en situation de handicap pendant leur scolarisation) **ont démissionné**.
- ✓ Le Var compte une moyenne de **22.61 élèves par classe dans les écoles alors que la moyenne nationale est de 21,6**.
- ✓ Le **nombre très largement insuffisant d'enseignants spécialisés** (RASED) ne permet pas de traiter comme il se doit les situations des élèves en difficulté.
- ✓ Dans les **collèges, la moyenne varoise est de 26.41 alors que la moyenne nationale est de 25,9**.
- ✓ Courant octobre 2023, **903 élèves varois en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire au lieu de rejoindre un établissement spécialisé (IME, ITEP)** comme le leur a pourtant notifié la Maison

Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH).

- ✓ **21 élèves varois relevant d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont scolarisés en milieu ordinaire** faute de place au 31 octobre 2023,
- ✓ Actuellement **130 élèves varois sont en attente d'une place en SEGPA**.
- ✓ Pour le 2nd degré (Collèges, LP, LGT), l'académie de Nice a **le plus bas ratio H/E** (nombre d'heures par élève) de France (1,26 pour une moyenne nationale de 1,33).
- ✓ L'académie de Nice fait partie des académies où **on scolarise le moins en Éducation Prioritaire** : 10,4 % des élèves. Pourtant, si on regarde la part des élèves collégiens vivant dans un quartier prioritaire, l'académie de Nice est dans le milieu du tableau avec 7,2% des élèves (13ème sur 25 académies). 6 à 7 collèges au moins mériteraient un classement EP.
- ✓ L'académie de Nice **manque aussi de personnels sociaux et de santé**, à la fois pour les élèves et les personnels.
- ✓ Le **manque de personnels administratifs** titulaires formés impacte le fonctionnement des établissements, comme des services départementaux ou rectoraux.

Nous ne pouvons plus continuer comme cela ! Le Président, le Gouvernement et le Ministre n'ont de cesse de parler de la République et de ses valeurs mais sur le terrain, les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels empirent de rentrée en rentrée.

Pour ces raisons, **les signataires de cette pétition demandent que des moyens supplémentaires soient octroyés pour le département du Var dans le cadre de la préparation de la rentrée de septembre 2024**.

PETITION

A signer, à faire signer, puis à remettre à l'un des syndicats ci-dessus.

Nom

Prénom

Qualité

Ville

Signature

La rénovation énergétique des logements ne suffit plus à faire face aux effets du changement climatique

C'est le constat fait par le rapport annuel publié le 12 mars. Il n'est plus temps, désormais, de ne s'occuper que de la réduction de la consommation énergétique des logements et des émissions de gaz à effet de serre. Premier constat de l'institution financière : les aides publiques ne répondent pas aux risques croissants que constituent les pics de chaleur, les inondations ou les phénomènes de retrait-gonflement des sols argileux. MaPrimeRénov', première aide publique pour la rénovation énergétique, vise en effet prioritairement à améliorer le confort d'hiver avec le changement de mode de chauffage. Par exemple, limité originellement à certains territoires, le retrait-gonflement des sols argileux touche aujourd'hui toutes les régions métropolitaines, et plus de la moitié des maisons individuelles, soit 10,4 millions de maisons construites en zone moyennement ou fortement exposée. Face à ces risques, les magistrats financiers appellent à accélérer les projets de recherche et développement et les expérimentations en matière de prévention ainsi qu'à une politique « associant étroitement l'Etat et les collectivités territoriales ».

L'effet «enfant», principale source d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Selon une étude de l'Insee publiée le 5 mars, l'écart de salaire entre une femme et un homme sans enfant s'élève à près de 15%. Deux raisons principales expliquent cette réalité. D'une part, les femmes font des études plus longues et intègrent plus tard le marché du travail, de l'autre, elles sont davantage à temps partiel (voulu ou subi). Cependant, la vie familiale exerce un effet de freinage important sur l'évolution professionnelle des femmes alors que cet effet est quasi nul pour la carrière des hommes. Dès l'arrivée du premier enfant, on peut constater des sorties du marché du travail et des passages à temps partiel plus importants chez les femmes. L'écart de salaire se creuse alors pour atteindre 21,7% et augmente à chaque nouvelle naissance (29,2% pour deux enfants) pour atteindre près de 43% à partir du troisième enfant ! Cette évolution est observée pour toutes les catégories sociales.

Benoit CASALS

4



Le Conseil Economique Social et Environnemental Régional

Son rôle et l'action de vos représentant.es FSU.

Qu'est-ce que le CESER ?

Le conseil économique social et environnemental est la deuxième chambre régionale avec 140 conseillers. Ses membres, élus par le préfet de région, ont pour mission de conseiller les élus régionaux et de participer à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre par le conseil régional. Cette assemblée représente la société civile organisée (entreprises, associations et syndicats).

Les organisations syndicales sont regroupées au sein du 2ème collège en fonction de leur représentativité régionale aux élections professionnelles du privé et du public. C'est donc le lieu qui doit permettre de mettre en avant les besoins et les demandes de la société civile tant sur le court terme que sur le long terme.

Régulièrement, le Ceser émet des avis qui doivent être votés en séance plénière et rendus public. Ces avis sont systématiquement accompagnés d'une synthèse de l'avis dans un format recto-verso. Cela suppose de trouver des écritures qui rassemblent largement les différentes composantes du Ceser et qui répondent aux besoins des citoyens.

Quel rôle y joue la FSU ?

La FSU a deux conseiller.es, sur les 45 du second collège, qui travaillent dans les différentes commissions en fonction des sujets abordés. Pour cette nouvelle mandature, la FSU a été élue à la vice-présidence de la commission lycées et patrimoine. Les deux conseiller.es de la FSU font partie d'un groupe qui rassemble les élus Cgt (12),



Fsu (2) et Solidaires (1). Ce groupe a une réunion mensuelle pour échanger sur le fonctionnement des différentes commissions et réfléchir à des positionnements communs sur les saisines du président de région ou sur les auto-saisines des commissions.

En fonction des sujets abordés, les conseiller.es Fsu font des propositions d'auditions en lien avec les syndicats nationaux de notre fédération (représentants des agent.es régionaux.ales des lycées, militant.es du Snep en charge des équipements sportifs, gestionnaires d'établissement...).

Dans le cadre du Conseil Fédéral Régional, les deux élus Fsu font régulièrement un état des travaux du Ceser et de leurs interventions pour que les syndicats nationaux et les sections départementales soient impliquées dans tout ce qui est fait dans cette instance.

Au niveau national, le CESE a mis en place un tirage au sort de 150 citoyen-nes. Quelle analyse en fait la FSU ?

Pour être plus précis, le président de la République a imposé ce tirage au sort au Ceser. La Fsu est en désaccord avec cette procédure. La société civile doit être représentée par des personnes qui sont mandaté.es par des structures représentatives, pas par une personne qui ne représente qu'elle-même ! Il y a suf-

fisamment d'associations, d'organisations patronales et d'organisations syndicales qui sont en capacité de porter les différentes approches et aspirations de la société civile dans sa diversité pour éviter un tirage au sort qui n'est représentatif de rien sauf du hasard. De plus cela ne facilite pas l'investissement des citoyen.nes dans des collectifs mais va plutôt dans le sens d'un individualisme qui n'est pas la meilleure posture pour faire société.

Le CESER permet justement de faire dialoguer des personnes venant d'origine différente, voire qui s'opposent dans d'autres lieux de dialogue social : au CESER, il faut arriver à un consensus. Ce n'est pas un exercice facile et pourtant, on parvient à produire des avis et à faire partager nos revendications.



Maryvonne Guigonet



Richard Ghis

8 mars 2024

Grève féministe pour la journée internationale des droits des femmes.
Fortes, fières, féministes et en colère !



A l'occasion de la journée du 8 mars, journée internationale des droits des femmes et grève féministe, le collectif (*) varois Droits des Femmes et LGBTQIA+, regroupant syndicats et associations, a organisé une action sur Toulon.

Malgré une météo très pluvieuse, près de 200 personnes se sont retrouvées place de la Liberté à Toulon pour une manifestation en direction de la place de l'Opéra, après une prise de paroles à plusieurs voix. L'animation prévue n'a pu avoir lieu, notamment la déambulation avec tous les slogans écrits sur des pancartes, revendiquant des volontés féministes : « je veux être libre », « mon corps m'appartient », « mal-

menées, mal payées, mal retraitées mais révoltées », « Je suis une totalité, pas une moitié » « Nous voulons l'égalité salariale et de carrière ! » ...

Ce défilé a été rythmé par des slogans féministes et, à plusieurs reprises, on a pu entendre l'Hymne des femmes, chant incontournable.

Cette journée tend à dénoncer la domination des hommes sur les femmes, à tous les niveaux et dans toutes les sphères et la pratique des mutilations génitales féminines, interdites en France mais pratiquées dans de nombreuses régions du monde, à réclamer l'égalité « femme/homme » et à lutter contre toutes les discriminations

sexistes et sexuelles dans le monde du travail et dans la société entière, encore trop patriarcale.

Cette année, le 8 mars est entré dans l'histoire avec l'inscription dans la constitution de la liberté garantie à l'avantage, 50 ans après la Loi Veil et 6 ans après le premier dépôt de projet de loi pour

sa constitutionnalisation. C'est une victoire à mettre au crédit de toutes celles et tous ceux engagé.es dans

le combat féministe dont la FSU est pleinement partie prenante, ce qui démontre ainsi la possibilité de gagner la bataille des idées. Cette avancée attend maintenant des traductions concrètes pour sa mise en œuvre, notamment la réouverture des 130 centres IVG fermés depuis 10 ans et la création d'un pôle public du médicament pour produire la pilule abortive. Il faut en finir avec la double clause de conscience des médecins.

Pour finir, en soirée, le collectif, en partenariat avec le cinéma d'art et d'essai de Toulon, Le Royal, a proposé un film italien « Il reste encore demain », de la réalisatrice PAOLA CORTELLESI, qui relate la vie d'une femme, mère de 3 enfants, face à son mari violent et autoritaire, à Rome dans les années 40, après la guerre.

Ce film montre toute la domination masculine dans une société où la femme commence à s'émanciper. Cette initiative a fait presque salle comble, une belle réussite.

(*) Le collectif regroupe plusieurs associations (Planning Familial Varois, SOS Homophobie, Trans-mission, Ligue des Droits de l'Homme, Attac, UCL, Lycéennes et enragées) et des organisations syndicales (FSU, Solidaires, CGT).



15 mars à Paris, journée d'action nationale des professeur.es d'EPS pour revendiquer plus et mieux d'EPS et pour un véritable héritage des JOP 2024. Le SNEP-FSU Var y était !

La Paix au Moyen-Orient

Lundi 25 mars, bien qu'allié principal d'Israël, les Etats Unis se sont abstenus lors du vote d'une résolution du Conseil de l'ONU exigeant un cessez-le-feu à Gaza. Le lendemain, pas de changement sur le terrain, les frappes israéliennes se poursuivent. Près de 40 000 victimes, des faisceaux d'indices d'actes génocidaires sur la bande de Gaza d'après la rapporteuse spéciale à l'ONU pour les territoires palestiniens et les craintes de nombreux observateurs - organisations internationales, filiales de l'ONU et ONG - d'atteindre un état de famine déclarée avec deux des trois critères atteints, la situation continue de s'aggraver. A Toulon, le collectif pour la Paix en Palestine, rassemblant associations, organisations syndicales et partis politiques, poursuit sa mobilisation chaque samedi à 15h Place de la Liberté et organise de nombreuses actions : courriers, communiqués de presse, distribution de tracts ... Ils sont rejoints par de nombreux citoyen.nes dans l'espoir d'un cessez-le-feu définitif. N'hésitez pas à nous rejoindre pour défendre la Paix.

Geneviève CLERC

Israël – Palestine :
CESSEZ LE FEU TOTAL ET PERMANENT !
ACCÈS URGENT A L'AIDE HUMANITAIRE !
STOP AU GENOCIDE !

Arrêt des livraisons d'armes à Israël !
Respect du droit international !
Sanctions contre Israël !
Libération de tous les otages et prisonniers politiques !
Paix et justice !

Manifestation à Toulon
Chaque SAMEDI à 15 h
Rendez-vous Place de l'Opéra
Pour les GPS : Place Victor Hugo

LDH SOS homophobie SOS-FSU CGT Attac Ligue des droits de l'homme NPA Générations

Connexion au collectif : www.sos-homophobie.org - cestezlefeu.en.palestine@gmail.com

Adhérent·es MGEN, vous avez
reçu une carte en janvier 2024...

Pourquoi ?



D'après le courrier reçu avec la carte MGEN, c'est « Pour se mettre en conformité avec les pratiques du marché, MGEN fait évoluer son système d'information. Par conséquent, la gestion de votre tiers payant évolue ».

Le marché c'est celui des organismes qui font la course pour être choisis par les ministères pour la PSC. La MGEN y est en concurrence avec AXA, CNP Assurances...

Ne peut-on pas s'interroger sur la concurrence avec la signature des accords interministériels sur la protection Sociale Complémentaire ?

Deux décrets publiés au Journal Officiel le 17 février 2024 prévoient une augmentation de la participation forfaitaire sur les consultations et les actes médicaux, et le doublement des franchises médicales, notamment appliquées aux médicaments et aux transports sanitaires.

Un peu de vocabulaire :

les mots ont un sens... souvent détourné !

Assurance maladie

C'est ainsi qu'on appelle la **branche maladie de la Sécurité Sociale**. (CPAM = Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Complémentaire santé

C'est l'ensemble des organismes (mutuelles, assurances), à but lucratif ou pas, qui permettent de compléter les remboursements de la Sécurité Sociale **avec une cotisation volontaire selon contrat**.

Mutuelle santé

Avant que le marché assurantiel ne se développe, les complémentaires étaient essentiellement des **mutuelles, soit des organismes à but non lucratif**, qui appliquaient la solidarité intergénérationnelle comme la MGEN.

Assurance santé

Il s'agit bien des assurances à but lucratif !

L'usage actuel, sciemment entretenu par le gouvernement et les assurances, confond assurance maladie (la Sécu) et assurance santé (lucratif)... Cette confusion participe des attaques contre la Sécurité Sociale, pilier de notre protection sociale.

Prévoyance

Ne pas confondre avec prévention !

Connaissez-vous la PSC ?

La Protection Sociale Complémentaire c'est l'intervention d'organismes, mutualistes et/ou assurantiels, qui viennent compléter les prestations de la Sécurité Sociale.

Les cotisations MGEN (et toutes les cotisations des autres organismes complémentaires aussi) ont augmenté au 1er janvier 2024, notamment pour compenser le désengagement de la Sécurité Sociale inscrit dans les mesures adoptées au 49.3, avec la loi sur le financement de la Sécu en 2024 (LFSS).

Accords interministériels signés

- * le 26 janvier 2022 pour la santé
- * le 23 octobre 2023 pour la prévoyance

Découplage santé / prévoyance quelles conséquences ?

Rupture de la solidarité intergénérationnelle.

Deux contrats distincts :

> **Santé** : contrat collectif obligatoire pour les agent·es en activité, choisi par l'Etat et à sa charge pour 50 %, Pour les retraité·es, un an pour décider d'opter pour cette complémentaire avec 175 % d'augmentation de la cotisation d'équilibre évolutive... ou changer mais pour quelle protection et à quel prix ?
Baisse du niveau de vie garanti !

> **Prévoyance** : couverture minimale par l'Etat pour les personnels en activité et contrat facultatif pour une meilleure garantie avec 7 €/mois pour les actifs/ves, rien pour les retraité·es..

Sécurité Sociale

Pensée par le Conseil National de la Résistance en 1944, mise en place par le ministre communiste Ambroise Croizat en 1946, la Sécurité Sociale repose sur le principe de la solidarité : chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Son financement reposait uniquement sur les cotisations sociales (salariales et patronales) et sa gestion était paritaire. Victime d'attaques en règle du patronat et de ses partenaires politiques, depuis sa création, elle a été largement grignotée côté financement, côté gestion, côté prestations... Elle reste cependant actuellement notre principal outil d'accès à des soins pour la majorité de la population.

Protection sociale

Elle inclut la Sécurité Sociale et les prestations sociales (RSA, APA par ex).

Il existe une autre solution : le remboursement à 100 % par la Sécurité Sociale des soins prescrits.

100 % SECU ALLONS-Y TOUS ENSEMBLE !

Les retraité·es ne sont pas une variable d'ajustement !



Mardi 23 janvier 2024, les retraité·es du groupe des 9 varois interpellent la population « Régression : Jusqu'où ? » et invitent à signer pour 10 % d'augmentation des pensions.

C'est ce que nous avons crié haut et fort mardi 26 mars dans les rues de Toulon et partout en France.

Les propos de B. LEMAIRE, qui s'apprête à faire des économies sur le dos des services publics et des retraité·es, sont à l'opposé de nos choix de société.

Pour les personnes en retraite, l'augmentation des prix subie est supérieure à l'inflation « officielle ». C'est ce que révèle l'enquête « Budget de famille » de l'INSEE : les dépenses incompressibles augmentent davantage pour les retraité·es. L'alimentation, qui augmente bien plus que l'inflation, représente plus de 20 % des dépenses des plus de 74 ans. En un an, l'alimentation a augmenté de 7,6 % pour les plus âgés. L'énergie du logement, qui augmente énormément, pèse

5,2 % dans la consommation des ménages et 6,2 % pour les plus de 74 ans, qui sont plus souvent « à la maison » et qui utilisent davantage gaz et fioul, dont les prix ont bien plus augmenté que ceux de l'électricité. Pour les personnes en retraite, la santé coûte de plus en plus cher, trop cher ! Le gouvernement a la Sécurité Sociale dans le collimateur. Il ne supporte pas que tout le monde ait droit aux mêmes soins. L'idéologie libérale préfère la complémentaire qui rembourse les dépenses de santé selon le montant de la cotisation. Ce gouvernement assèche les ressources de la Sécurité Sociale, réduit son rôle par les franchises médicales, les dépassages d'honoraires, transfère les compétences de la Sécu aux complémentaires santé, oné-

reuses et inégalitaires, par exemple « le 100 % santé pour les yeux, les oreilles et les dents », ce qui augmente le tarif des complémentaires santé, de 40 % depuis 2018 et de + 20 % pour les personnes âgées en 2024.

Maintenant, et de plus en plus, pour être bien soigné, il faut pouvoir se payer une bonne complémentaire. C'est scandaleux, d'autant plus que les plus âgés, qui dépensent davantage pour leur santé, doivent cotiser plus. Beaucoup trop de retraité·es doivent renoncer à une complémentaire et, de fait, à l'accès aux soins. Nous revendiquons le 100 % Sécu pour les soins et des services publics de proximité !

Gilberte MANDON

AG retraité·es FSU Var le 4 avril 2024

Pour notre rendez-vous de printemps, nous avons choisi le Lycée Hôtelier Golf Hôtel à Hyères (réunion et repas), et nous ferons une nouvelle visite guidée au Fort Pradeau à la Tour Fondue, visite qui avait déclenché l'enthousiasme des participant·es en novembre dernier... Et en plus, des nouveaux·elles se sont inscrit·es ! Nous aurons beaucoup de sujets à aborder et à débattre.



ALERTE : pensions de réversion sur le gril

Le gouvernement veut modifier les « droits familiaux et conjugaux », à la mode Macron évidemment. On ne peut que s'inquiéter du devenir des pensions de réversion !

N'oublions pas que cela concerne plus de 4 millions de personnes sur les 17 millions de retraité·es, dont 92 % de femmes, et que plus d'un million d'entre elles n'ont que cette pension pour vivre.

Conférence gesticulée à Draguignan le 11 avril

Le Collectif Urgence Dracénie organise le jeudi 11 avril à 18h dans la salle de conférence de la MSJ de Draguignan, une conférence gesticulée intitulée "J'ai une bonne nouvelle : vous allez être hospitalisé." Eric Daverat sera le conférencier.



Le collectif Migrant 83

Nous continuons nos actions afin d'aider l'accueil et la prise en charge de

MNA. Nous avons demandé audience auprès du Président du conseil départemental, afin d'alerter la collectivité sur le non-respect de leur droit par

l'Assistance publique à l'Enfance. Si nous sommes, comme toujours, mobilisé·es pour leur hébergement lorsqu'ils et elles sont à la rue, l'actualité entraîne l'arrivée de réfugié·es fuyant Gaza, anéantie par les frappes israéliennes incessantes. Ce sont des familles qu'il faut loger, accompagner dans de longues démarches juridiques et administratives. Lors de nos dernières réunions, nous organisons,

comme chaque mois, des actions de sensibilisation et de soutien, tels que les cercles du Silence, chaque 4ème vendredi du mois et nous cherchons à construire une action en faveur des mil-

lions de Soudanais·es, déplacé·es, affamé·es, tué·es par la guerre civile qui déchire le pays. Nous poursuivons notre lutte contre la loi dite Darmanin, qui entraîne un accueil indigne et inhumain aux exilé·es, « c'est une des lois les plus répressives de ces 40 dernières années » dit la Cimade, dans un écrit de 70 pages « Décryptage de la loi Asile et immigration du 26 janvier 2024

Geneviève CLERC



Travail en commun FSU et CGT

Vers un nouvel outil syndical ?



La mobilisation pour les retraites a été la marque la plus récente de la possibilité d'un travail commun prometteur pour le syndicalisme qui doit faire face à de redoutables défis avec l'offensive libérale, la recomposition du salariat, l'isolement des salarié-es, la trop faible présence syndicale sur les lieux de travail, son insuffisante prise en compte des luttes féministes, anti racistes, environnementales et un « dialogue social » phagocyté par le gouvernement.

Même si la conflictualité est restée forte, la capacité d'action des organisations syndicales à contrer des réformes d'ampleur s'est montrée insuffisante. Pour cela, il y a urgence à donner corps au projet de dépasser les frontières entre les organisations syndicales porteuses de revendications se plaçant dans l'objectif d'une transformation émancipatrice de la société et de la construction d'alternatives au libéralisme.

La FSU a confirmé lors de son dernier congrès ses mandats de réunir le syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans le sens de la construction d'un nouvel outil syndical, sans exclusive des forces qui seraient intéressées. Cela serait une réelle avancée pour une unification du syndicalisme, qui est un mandat historique de la FSU.

Des cycles de rencontres des directions nationales ont été mis en place. La FSU et Solidaires se sont rencontrées le 28 février dernier pour faire le point sur le travail mené en commun, et évoquer également le travail engagé depuis l'automne par la FSU et la CGT autour d'une unification du syndicalisme de transformation sociale. Mais la recomposition syndicale évoquée par Solidaires à son dernier congrès a suscité des débats et rencontré des freins aussi bien en son sein qu'en externe de la part de la CGT. Le prochain congrès de Toulouse permettra à Solidaires de poursuivre sa réflexion et d'appréhender des possibles le cas échéant.

C'est donc avec la CGT que le cycle de rencontres et de travail en commun, entamé l'été

dernier, se poursuit de façon soutenue pour la FSU. Dès le début de ces rencontres, CGT et FSU se sont accordées sur la nécessité de déployer cette réflexion et ce travail à tous les niveaux des deux organisations. La dernière réunion a eu pour objectif d'échanger sur l'organisation de débats dans différents territoires et de réunir les meilleures conditions possibles de préparation, afin que les équipes militantes puissent s'emparer pleinement de ce sujet. Un calendrier de travail a été mis en place :

- 2023 : mise en place de groupe de travail CGT – FSU / méthode, propositions calendrier et Thématiques.
- 2024 : bataille sur inflation et continuité des travaux pratiques en associant les organisations, structures, syndicats, syndiqué-es / point d'étapes dans les organisations respectives puis en commun .
- 2025 : poursuite des travaux, points d'étapes et congrès FSU.
- 2026 : poursuite des travaux, congrès CGT et élection fonction publique.
- 2027 : bilan de la séquence / présidentielle.

Tout au long de ce processus, le renforcement et le développement de la FSU restent cruciaux pour faire entendre la voix des fonctionnaires, notamment ceux de l'Education Nationale.

Dans le Var, une rencontre se tiendra à Toulon le 25 avril prochain. Il s'agira de faire le point sur le travail commun dans le département entre les deux organisations, d'identifier les points de frictions et les «questions vives» et de tracer des perspectives de renforcements des liens entre les deux syndicats basées sur les activités et revendications communes.

Dans le contexte politique et social que nous connaissons, le syndicalisme a une responsabilité immense et un rôle à jouer qui peut s'avérer déterminant.

Emmanuel TRIGO

A QUI S'ADRESSER ?

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion



FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
04.94.93.04.40 fsu83@fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegr SNUipp
Virginie JACQUET, Clémence PERRIN, Alain TOURNAY,
Immeuble le Rond point Ave.Curie, 83160 La Valette
Tél : 04.94.20.87.33 snu83@snuipp.fr

Enseignement secondaire SNES
Dominique QUEYROLET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél : 04.94.92.36.77 s2toulon@wanadoo.fr

Education Physique SNEP
Christophe MENDOZE, Philippe ROGGERONE,
Sophie SCHONERT
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP
Christian PETIT, FSU Var, 13 Av Amiral Collet
83000 Toulon Tél : 06.88.82.65.42

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER
Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP
Stéphane MOUNIER, stephane.mounier@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI
Philippe GASTAUD, philippe.gastaud@pole-emploi.fr

Environnement SNE
Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National Port Cros Castel Ste Claire 83400 Hyères

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB
Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr
Valérie DALMASSO (agents labo) au 06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP
Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection pédagogique SUI
Michel BOUTONNE, mboutonne@ac-nice.fr

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP
Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJ
Infirmières conseillères de santé SNICS

Equipement (DDE) SNUITAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Section fédérale des retraité-es
animationsfrdvar@gmail.com

Commission Femmes de la FSU du Var
fsu83@fsu.fr



FSU PACA
Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cedex 3